



ATELIER 2: MOBILITE & LOGEMENT

Animation ETHICS Group

Interventions de :

- Nicolas MILESI, Directeur de l'aménagement, du logement et de l'environnement - CCLG
- Maïlis FLORIET, Cheffe du Service Transport Exploitation Développement - SMMAG
- Jean-Philippe LANDAIS, Directeur des Services Généraux du site de Crolles - STMicroelectronics



CONCERTATION STMICROELECTRONICS

2 avril 2024

Atelier – Mobilités Logement

communauté de communes

390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles cedex

www.le-gresivaudan.fr

Le Programme Local de l'Habitat

- Article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation
- Un PLH volontaire relancé en 2021, approuvé en 2024 pour une durée de 6 ans (2024-2029)



ARRÊT DU PROJET DE PLH

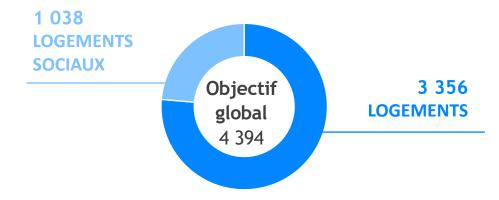
APPROBATION DU PLH

Conseil communautaire 25 mars 2024

Fin d'année 2024

OBJECTIFS PLH





	Objectif PLH	Objectif annuel	Contribution à la production de logements	OBJECTIF DE LOGEMENTS SOCIAUX	Objectif annuel	Contribution à la production de logements
GRÉSIVAUDAN	4 394	732	100 %	1 038	173	100 %



Le diagnostic du Programme Local de l'Habitat

▼ POPULATION ET PUBLICS AYANT DES BESOINS SPÉCIFIQUES

97 705

HABITANTS EN 2013

100871

HABITANTS EN 2018

+3,2 %

102 188

HABITANTS EN 2022

+1,3 %

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQU

₽0,4%

PAR AN

19,5%

des habitants ont 65 ans ou plus en 2020

14,2% des habitants ont entre 15 et 29 ans en 2020

1808

bénéficiaires de l'APA vivant à domicile en 2021

847

bénéficiaires de l'AAH en 2020

ENVIRON...

5000

LOGEMENTS

▼ PARC DE LOGEMENTS

49 762 **EN 2013**

53618 **EN 2018**

+7,7%

55235 EN 2022

+3 %

80 % de résidences principales

14 % de résidences secondaires

6 % de logements vacants

5030 logements sociaux en 2023

▼ ÉTAT DU PARC

CONSTRUCTION	AVANT 1970	ENTRE 1970 ET 1990	APRÈS 1990	
Parc global	29 %	31 %	40 %	
Parc social	11 %	41 %	48 %	

Logements Logements très anciens

anciens

CHAUFFÉS AU FIOUL Logement très

récents



62 % de logements individuels en 2020

38 % de logements collectifs en 2020

HÉBERGEMENTS SPÉCIFIQUES

SENIORS

694 places en établissements spécialisés

HANDICAP

383 places en établissements spécialisés

PRÉCARITÉ

160 places urgence, insertion, transitoires

265 logements communau

Х

Interdiction de louer à **pa**gbi∤rde: 2028 Obligation de remplacer les chaudières au fioul d'ici 2028

2650

logements dans des copropriétés « fragiles » ou « très fragiles »

21900 LOGEMENTS ESTIMÉS ÉTIQUETTE E.F. OU G

soit 41 % du parc total dont 11 200 F et G



OR GRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2024-2029 Les grands enjeux du PLH Maintenir la population et accueillir de **DYNAMIQUES** nouveaux ménages en fluidifiant les parcours **DÉMOGRAPHIQUES** résidentiels **ÉTAT DU PARC LOGEMENTS PUBLICS AYANT DES BESOINS SPÉCIFIQUES MARCHÉS**

Faciliter les parcours résidentiels en diversifiant le parc de logements, en réduisant la vacance structurelle et en produisant du logement social

3. Amplifier la réhabilitation du parc de logements et lutter contre la précarité énergétique et le changement climatique

4.
Développer une offre accessible et diversifiée pour tous les ménages

Répondre aux besoins diversifiés des publics ayant des besoins spécifiques en développant l'offre de

logements et d'hébergements

5. Mettre en œuvre une stratégie foncière pour accompagner la diminution de la consommation foncière

IMMOBILIERS ET FONCIERS





Desserte du site ST Microelectronics

Présentation par le SMMAG 2 avril 2024





Présentation du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise

28 élus titulaires, dont 16 de Grenoble Alpes Métropole, 4 Communauté de communes du Grésivaudan, 4 Communauté d'agglomération du Pays Voironnais et 4 du Département de l'Isère

= autorité organisatrice de la mobilité



1973 - 2020



Bièvre Est
CA Pays
Voironnais

CC mmunauté

CC du Massif
du Vercors
Isère Communauté

CC de l'Oisans

Le SMMAG aujourd'hu

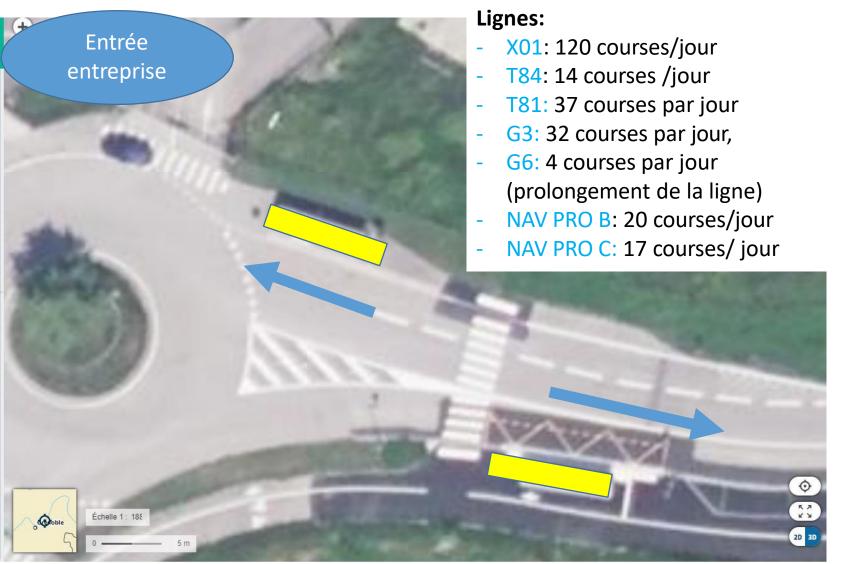
- Finance, construit, gère et organise les réseaux TC sur le territoire de la Métropole et du Grésivaudan
- Coordonne l'ensemble des services de mobilités (autopartage, covoiturage, auto-stop organisé)
- Détermine l'offre de transport, les normes de qualité et de service, ainsi que la politique tarifaire.
- Assume la maîtrise d'ouvrage de tout nouveau projet de transports en commun, de la conception à la mise en service.

ENJEU: promouvoir l'usage des transports collectifs et des modes doux (marche à pied, vélo, covoiturage...) afin d'offrir un maximum d'alternatives à l'usage individuel de la voiture.

Page 2



Desserte actuelle en transport en commun



La ZAE des Fontaines est actuellement desservie :



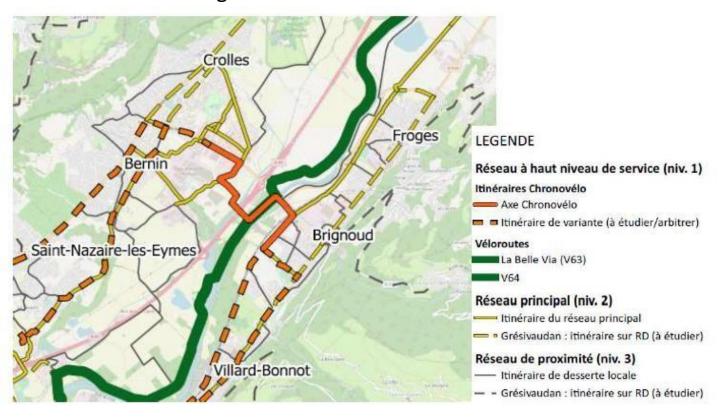


G3, Nav Pro B et Nav Pro C + 4 courses sont prolongées sur la ligne G6 jusqu'à la ZAE



L'accès vélos

Le réseau cyclable existant est en **poursuite de maillage** avec notamment le projet de traversée inter-rives Crolles-Brignoud :



Les services relation usagers :

Agence de Crolles : TC + vélo (locations)



 Aide à l'acquisition de vélo du SMMAG https://aidevelo.mobilites-m.fr/



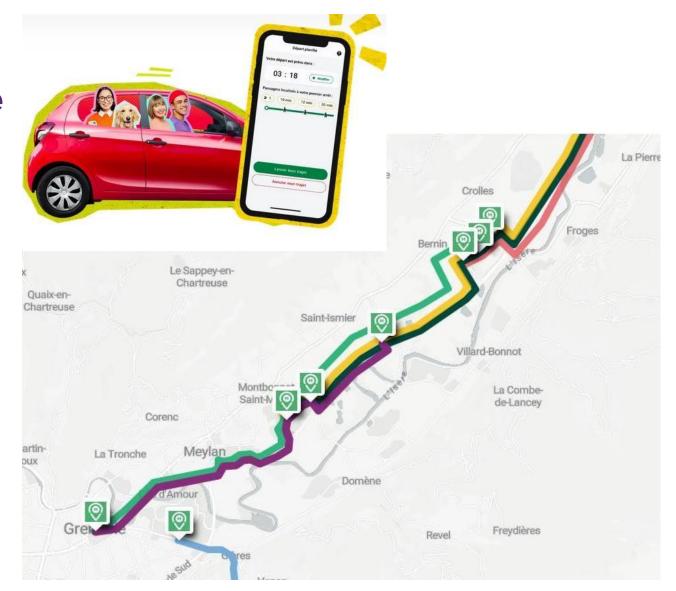
Le service de covoiturage

Le SMMAG a mis en place des lignes de covoiturage « M Covoit Lignes + » : https://www.lignesplus-m.fr/

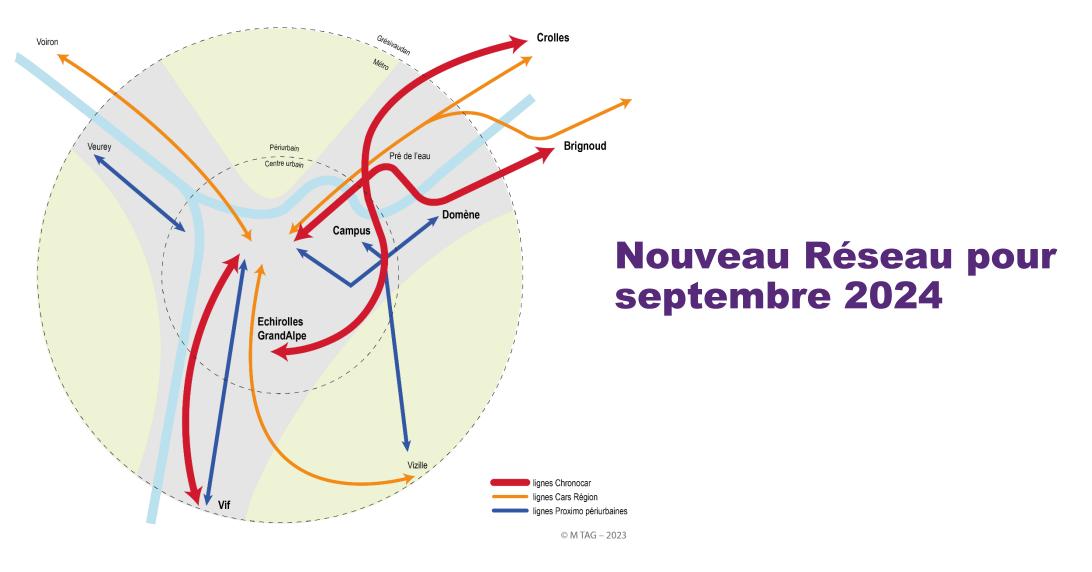
Les conducteurs récupèrent les passagers aux arrêts matérialisés (abris, encoche, panneaux dynamiques), sont indemnisés pour la mise à disposition de leur siège libre et par passager transporté.

Ce service sans réservation ni commission est, à ce jour, gratuit pour les passagers.

Garantie trajet de 7h30 à 8h45 en direction des zones d'activité et au retour de 16h30 à 18h30

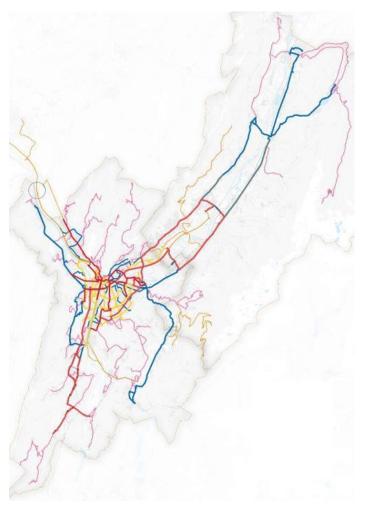








Nouveau réseau SMMAG 2024 : objectifs



→ Un réseau plus lisible et facile d'usage :

Gammes de lignes unifiées Convergence tarifaire à l'échelle SMMAG

- → Un réseau adapté aux territoires desservis par le SMMAG: création d'une gamme de lignes rapides pour mieux desservir la population périurbaine.
- → Intégration des lignes Cars Région internes au périmètre SMMAG



Calendrier: Septembre 2024



Nouveau réseau SMMAG 2024 : structuration en gammes de lignes unifiées



Desserte rapide des polarités urbaines « Chronobus » ou périurbaines « Chronocar »





Desserte fine de proximité des zones urbaines et périurbaines





Desserte des secteurs peu denses et flexibilité de l'offre





Desserte scolaire



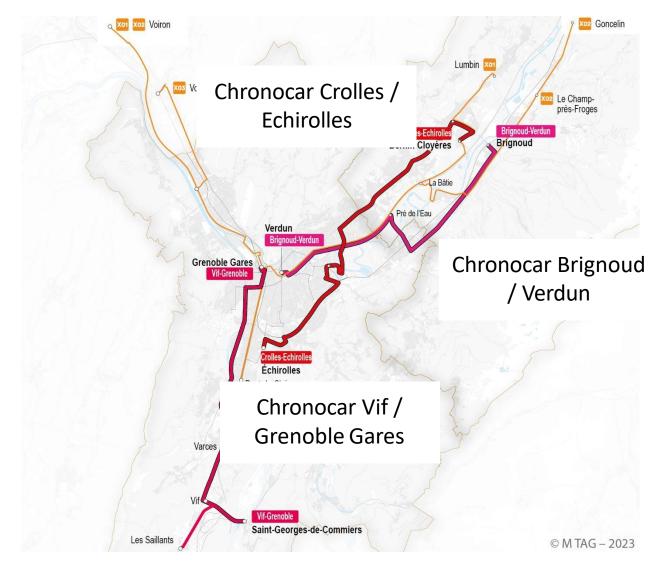
Les 9 lignes Cars Région transférées s'intègreront dans les gammes de lignes du SMMAG.



Le réseau Chronocar

3 lignes Chronocar:

- Des liaisons rapides au plus près des habitants, pour des trajets longues distances
- Une diffusion dans le cœur urbain grâce aux connexions au réseau Tramway
- Une complémentarité avec le réseau Cars Région Express



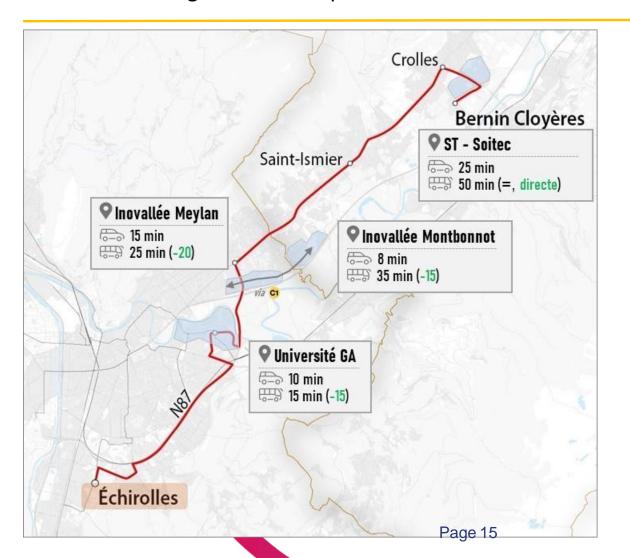
Page 14



Ligne Chronocar

Ligne Bernin ⇔ **Crolles** ⇔ **Campus** ⇔ **Echirolles** : Création d'une nouvelle ligne de rocade périurbaine







Fréquence 15'/30'



Confort de trajet par autocar



Amplitude étendue 06h - 22h



Desserte au plus près des habitants vers les principaux pôles d'emplois



Des aménagements sur voie rapide pour des temps de trajets plus fiables (A480 3 voies, projet réaménagement Rondeau, VRTC Sud, VRTC A41)



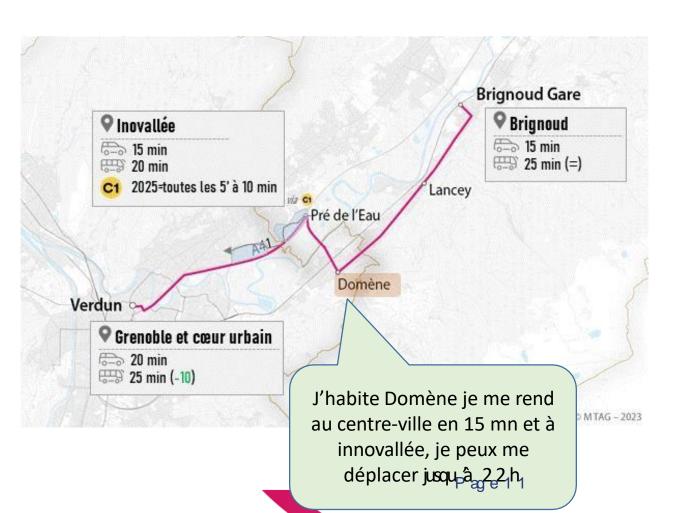
Du lundi au samedi



Nouvelle Ligne Chronocar

Ligne Grenoble Verdun \Leftrightarrow Brignoud







Fréquence 15'/30' en cumul avec la X02



Confort de trajet par



Politique d'arrêt adaptée Inter-distance allongée



Amplitude étendue 06h – 22h



Desserte au plus près des habitants vers les principaux pôles d'emplois



Des aménagements sur voie rapide pour des temps de trajets plus fiables (A480 3 voies, projet réaménagement Rondeau, VRTC Sud, VRTC A41)



Du lundi au samedi



Poncharra Allevard Nouveau réseau Grésivaudan Le Touvet - 3 lignes CHRONO Goncelin C1: Montbonnot-Grenoble C_(?): Crolles-Echirolles C②: Brignoud-Verdun Proximo Pontcharra - Crolles Goncelin-Brignoud - 6 lignes PROXIMO Lumbin P13 : Meylan-Poisat P15: Domène -Verdun Chronocar Crolles - Echirolles Crolles P16: Meylan- Verdun P ?: Crolles-Verdun (T80) P ②: Pontcharra-Crolles (G3/G5) Brignoud Proximo Crolles Verdun P ?: Goncelin-Brignoud (G4) Brignoud-Verdun - 16 lignes **FLEXO** La Bâtie ⊕ Lancey Pré de l'Eau Réserver 15 Domène Grenoble Centre @ M TAG - 2023 Campus Echirolles

- Ligne pour les personnes à mobilité réduite **∴**FLEXO**⊕**

- 95 lignes

- 11 Lignes

Page 12

Flexo St Ismier-Gare de Gières



Jean-Philippe Landais, Directeur des Services Généraux du site de Crolles

Atelier Mobilité & Logement

ST Crolles : tous acteurs de la mobilité des salariés

- Un site implanté en zone industrielle entre Crolles au nord et l'autoroute A41 au sud-est. Le trafic engendré par l'activité du site de Crolles (avec le projet d'extension) représentera environ 2,5% du nombre de véhicules moyen observé sur l'autoroute A41.
- Les principaux axes empruntés par le personnel : autoroute A41, RD1090, routes locales des communes de Crolles et Bernin. (50% des salariés résident dans la Métropole, 40% dans l'une des communes du Grésivaudan).
- En 2023, plus de 50% des salariés du site ont bénéficié d'une mesure du Plan de Déplacement et de Mobilité Entreprise (PDME) initié en 2008. STMicroelectronics participe également au Plan de Mobilité Inter-Entreprises (PDMIE) Crolles-Bernin.

Dans le cadre de son projet d'extension, ST Crolles envisage la construction d'un parking silo permettant de minimiser l'empreinte au sol des parkings. En étroite concertation avec les autorités publiques, un réaménagement des voies de circulation, des flux piétons, vélos et voitures est en cours persévérer dans cet effort de sécurisation, de fluidification et de décarbonation des mobilités.



CHIFFRES CLÉS DE LA MOBILITÉ









4 JOURNÉES ENTRETIEN VÉLO

83 vélos révisés

Taux de satisfaction: 4,28 / 5



546 ème ACCORD VÉLO



405 cyclistes déclarés en 2022





48 % en 2022





74
CONDUCTEURS DE



DÉCLARÉS

Scannez le QR Code et contribuez de façon anonyme



Quelles sont vos observations et propositions concernant l'impact du projet d'extension du site de Crolles sur la MOBILITE et le LOGEMENT (densification de la circulation, nouveaux accès à développer, diversification des modes de déplacement, accessibilité aux logements, intégration des logements sur le territoire, ...) ?

